



Wallonie

Charte des opérateurs PMTIC

Finalités PMTIC

Le Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication (PMTIC) vise à favoriser l'émancipation du public cible en l'aidant à développer les ressources nécessaires pour s'intégrer dans la société de l'information et de la communication et y participer activement.

Les formations PMTIC ont comme objectif principal de renforcer la confiance en soi et l'autonomie en permettant l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être pour favoriser l'insertion sociale et/ou socioprofessionnelle du/de la bénéficiaire.

Offre au public

Les opérateurs proposent au public :

- un accompagnement à la fois technologique, pédagogique et humain
- un encouragement à s'inscrire dans un parcours d'insertion et/ou de formation
- des contenus de formation actualisés en fonction du matériel disponible et en accord avec les finalités du décret PMTIC
- une animation par un-e ou plusieurs formateurs-rices qualifié-e-s au regard des exigences du décret PMTIC
- la gratuité de l'offre de formation

Compétences

L'opérateur s'engage à fournir un encadrement qui favorise :

- la conception d'une formation adaptée aux caractéristiques et aux besoins des bénéficiaires tout en respectant les exigences du décret
- la mise en œuvre d'une formation de sensibilisation aux TIC en veillant à instaurer un climat de confiance
- la régulation de la formation en tenant compte de l'évolution du public et des techniques, en partageant ses bonnes pratiques

Méthodes

L'opérateur s'engage à fournir un encadrement qui favorise la mise en place :

- d'une pratique pédagogique innovante
- de méthodologies en accord avec les objectifs du plan, variées, actives, collaboratives, ancrées dans l'expérience des bénéficiaires
- de parcours de formation personnalisés, respectant le rythme de chacun, reposant sur les attentes, les besoins et les acquis des bénéficiaires



Wallonie

Animation

L'opérateur s'engage à fournir un encadrement qui favorise :

- une dynamique de groupe conviviale, constructive et solidaire
- le plaisir d'apprendre
- le respect mutuel

Évaluations

L'opérateur s'engage à :

- évaluer la satisfaction des bénéficiaires relative à la formation suivie
- informer les bénéficiaires des acquis réalisés pendant la formation et permettre la prise de conscience des progrès réalisés
- mettre en oeuvre une approche valorisante de la personne en s'appuyant sur les ressources et talents du/de la bénéficiaire

L'opérateur disposera par le biais de l'expert pédagogique :

- de ressources pédagogiques
- d'un soutien pour la bonne mise en oeuvre pédagogique du plan
- d'un feedback sur ses prestations pédagogiques
- de possibilités de développement professionnel